MJ-SYNERGIE
Parc d'Activités d'Eckbolsheim
5 rue des Frères Lumière
67087 Strasbourg cedex 2
Traitement du 11 nov. 2026 - GemWeb V4.31.10

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Liquidateur

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

141170
Z.V.P. PROPRETE SARL
28 rue de Kirrwiller
67350 BUSWILLER

Procédure

Nature du jugement
Liquidation judiciaire simplifiée

Date du jugement
10 novembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le

Nom et qualité du signataire

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Liquidateur
MJ-SYNERGIE
Maître Thibaut JENNER
Parc d'Activités d'Eckbolsheim
5 rue des Frères Lumière
67087 Strasbourg cedex 2